

ÉTIENNE-PHILIPPE POIRIER

(1867)

POIRIER, *Étienne-Philippe*, né à Gand, le 19 septembre 1829, et y décédé le 7 août 1888. Après avoir fait de solides études humanitaires, Poirier, qui avait résolu d'embrasser la carrière de médecin, entra à notre Université.

Il s'y montra élève hors ligne, passa tous ses examens avec la plus grande distinction, fut lauréat au concours universitaire de 1852-53, et obtint le grade de docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements, le 17 mai 1854. Ces brillants succès valurent au jeune médecin, une bourse de voyage qui devait, pendant trois ans, lui permettre de compléter ses études à l'étranger. Il se rendit à Paris et y suivit, avec fruit, les cours et les cliniques des grands cliniciens de l'époque, parmi lesquels Ricord, Velpeau, Bazin, furent ses maîtres préférés.

A son retour à Gand, il débuta dans la pratique médicale, au cours d'une épidémie de choléra qui venait de se déclarer. Poirier, qui avait déjà pu se faire apprécier pendant son passage à l'Hôpital civil, comme élève interne, fut invité, par le Bureau de bienfaisance, à donner ses soins à ses concitoyens. Il déploya, dans l'accomplissement de sa tâche, une rare activité, et il reçut, en récompense de son dévouement, la médaille de bronze pour services rendus pendant les épidémies.

Lorsqu'en 1866, le choléra fit de nouveau des ravages en notre ville, Poirier se distingua derechef, et fut alors l'objet d'une manifestation touchante : les habitants du voisinage de la rue de l'Incendie, auxquels il avait donné ses soins, lui offrirent comme marque de reconnaissance, une médaille d'or, produit d'une souscription publique.

Mais Poirier ne trouvait pas, dans la pratique médicale, un aliment suffisant à sa fiévreuse ardeur au travail. Il visait plus

haut; se sentant capable d'accomplir une tâche plus grande, il porta ses aspirations vers l'enseignement supérieur. Le 14 décembre 1857, il affrontait les épreuves du doctorat spécial en sciences médicales. Après sa remarquable dissertation inaugurale *Sur la pyoémie ou infection purulente, envisagée spécialement au point de vue de l'anatomie pathologique*, et une belle leçon orale sur les diathèses, il fut proclamé docteur spécial, à l'unanimité des voix.

Avant d'avoir obtenu ce titre, Poirier, qui consacrait à l'étude tout le temps que lui laissait une clientèle chaque jour plus nombreuse, avait trouvé, à la Société de médecine de Gand, l'occasion de publier les résultats de ses observations et de ses recherches. Nommé correspondant de cette Société, dans la séance du mois de février 1855, il fut promu au grade de membre titulaire, au mois de juin de la même année. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il prit une part très active aux travaux de la Société. Les nombreuses publications dues à sa plume féconde, sur les sujets les plus divers, attestent qu'aucune branche de l'art de guérir ne lui était étrangère. Tout ce que Poirier a écrit, et aussi la part qu'il a prise dans de nombreuses discussions, porte l'empreinte des éminentes qualités dont il était doué. Partout et toujours, on rencontre la clarté, la netteté dans l'exposition, la justesse du jugement, une saine critique, parfois un peu mordante, il est vrai, mais, au fond, toujours bienveillante, une érudition de bon aloi.

Un cours libre sur l'*Histoire de la médecine* donné avec un grand et légitime succès, pendant l'année 1864-1865, fit reconnaître, chez Poirier, les qualités éminentes du professeur, et eut pour résultat de lui ouvrir les portes de notre *Alma Mater*. Un arrêté ministériel du 24 avril 1867 le chargea, en qualité de suppléant, du cours de *Pathologie et de Thérapeutique spéciales des maladies internes*; l'année suivante, il devint titulaire du cours, par un arrêté royal du 28 septembre, qui le nomma professeur extraordinaire; le 25 octobre 1873, il obtint l'ordinariat.

Son dévouement à l'Université et sa grande facilité de travail

expliquent qu'il consentit successivement à se charger de différents cours. En 1869 notamment, il accepta le cours de *Médecine légale*, pour l'abandonner en 1871, et enseigner la *Pathologie générale*. En 1872, il remplaça le professeur Soupert dans la *Clinique des maladies syphilitiques et des maladies de la peau*. En 1885, il fut déchargé, sur sa demande, du cours de *Pathologie générale*.

Poirier brilla dans l'enseignement et acquit d'emblée l'estime et l'admiration de ses collègues et de ses élèves. Comme l'a dit le professeur Van Cauwenberghe, « Poirier gagnait à paraître au grand jour et révélait, dans l'action, des qualités maîtresses que ne faisait pas soupçonner son aimable bonhomie... Il était érudit et savant, et possédait merveilleusement l'art difficile d'enseigner. Il avait la parole simple et facile, la diction irréprochable et sans phrases, le mot toujours juste et l'expression claire. Doué d'ailleurs d'un esprit pondéré et d'un jugement élevé, il parlait en homme sûr de lui-même, et connaissait le secret de faire aimer la science dont il dissimulait les épines et rehaussait les attraits. »

Poirier se donnait d'esprit et de cœur à ses élèves; aussi se conciliait-il irrésistiblement leur estime et leur sympathie. Toujours prêt à les guider de ses conseils et de son expérience, il ne les perdait pas de vue non plus, alors qu'ils avaient quitté les bancs de l'école; ses anciens élèves étaient sûrs de pouvoir, en toutes circonstances, compter sur son appui.

Le 30 juillet 1874, Poirier était entré, à l'Hôpital civil de Gand, en qualité de chirurgien-adjoint; le 2 juin 1880, il y devint chirurgien titulaire.

Le 24 mars 1881, le Roi récompensa les grands services et la valeur scientifique de Poirier, en lui accordant la croix de chevalier de son Ordre. L'accueil enthousiaste qu'on fit à cette nomination, prouve assez combien elle était méritée.

L'existence si bien remplie de Poirier a été tout entière consacrée au travail scientifique et au soulagement de l'humanité souffrante. Par ce qu'il a fait, on peut juger de ce que l'on était en droit d'attendre de lui, si une longue et cruelle maladie n'était venue l'enlever.

Les funérailles de notre regretté collègue eurent lieu, le jeudi 9 août 1888, à 3 heures de relevée. Les honneurs académiques furent rendus, au défunt, dans le grand vestibule du palais de l'Université. Le cercueil, posé sur un catafalque, au pied du grand escalier, disparaissait sous les fleurs apportées par les élèves, les assistants de l'Université et les amis du disparu. L'assistance était nombreuse. Quatre discours furent prononcés à l'Université : par le recteur Wolters, au nom de l'Université; par le professeur Van Cauwenberghe, au nom de la Faculté de médecine; par le professeur Van Bambeke, au nom de la Société de médecine; par Paul Walton, au nom des élèves du doctorat en médecine. Au cimetière de la porte de Bruges, le professeur R. Boddaert parla au nom de la Société médicale de prévoyance, dont Poirier faisait partie en qualité d'administrateur.

CH. VAN BAMBEKE.

SOURCES

Bulletin de la Société de médecine de Gand, 54^e année, 7 août 1888, pp. 268-280.
— *Association médicale de prévoyance de Gand. Compte rendu de l'Assemblée générale tenue le 3 février 1889. — Rapport sur la situation de l'Université pendant l'année 1887-1888.*

